

## Les Infos de l'A.S.T

### P.V réunion Samedi 10 septembre 2016, 14h30, MONACO

A la suite de la réunion plénière des clubs 06, le matin, plusieurs personnes ont fait l'effort de se retrouver, après manger, autour de l'aventure AST 06

Présents :

**Roger BADALASSI, Stéphane BASCHER, Laurent BAUDET, Claire BRUNET, Joëlle DEMOUGE, Patrick FENASSE, Sylvain FRESU, Laurent GHIO, Laëtitia FIORI, Marie-Laure LE HUREY FENASSE, Bruno PERODEAU, Christophe VILLARD :**

Le projet AST 06 est amorcé techniquement : des regroupements sont programmés et les équipes d'animateurs dans les starting-blocks.

Au vue de l'attention portée par nos clubs, le matin, cette expérience devrait rencontrer succès et, sans doute nous amener à pérenniser et améliorer nos propositions.

Bien évidemment, à l'orée de ce démarrage, plusieurs incertitudes, voire inconnues :

- Jusqu'à hier, pas de nouvelle de la CTA quant à sa position dans le domaine de détections formations suivis des Jeunes Juges Arbitres, dans la formation des formateurs de JA, dans la formation des animateurs des futures écoles d'arbitrage, dans les prises en charge ou non de stages JA ??? un email de Raoul REGAÏEH semble lever, quelque peu le voile :

Bonjour Roger et Patrick

Je reviens vers vous concernant votre projet AST 06.

Sur le principe, j'ai trouvé l'idée innovante dans la formation des JA.

toutefois, le comité varois ne fonctionne pas encore de la même manière.

donc je vous propose de faire de la formation sur les moins de 17 ans avec un support pédagogique validé par la CTA obligatoirement, à savoir les dates des stages sur les divers bassins, les intervenants et les outils théoriques utilisés.

en ce qui concerne les désignations, je vous délègue les moins de 18 ans Azuréen, et moins de 16 ans Med sur votre comité mais pour des raisons logistiques ( accès sur ihand) vous devrez communiquer à Maxime DORTEL les jeunes arbitres et accompagnateurs que vous souhaiteriez désigner.

je me tiens à votre disposition.

sportivement.

- Les formations possibles en appui sur notre projet comité : comment les déterminer ? quelle prise en charge ? Le rôle et la politique HFM ?

Claire Brunet : l'ETR a défini des modes de fonctionnement différents pour aller vers la proximité ETR/Clubs et veiller aux prises en charge possible par divers organismes étatisés : ainsi, pour le financement de la formation de Dirigeants il est pris en charge par les OPCA si, les candidats font parti du BD de leur Club.

- Elle rappelle que nous sommes aux prémices de cette nouvelle vision et qu'il sera, certainement nécessaire, de plusieurs saisons pour trouver une vitesse de croisière efficace.
- Autour des Jeunes Juges Arbitres : leur formation, leur suivi, leur validation
- Bruno propose : mise en place d'un diplôme de formateur JA.  
mise en place de formation brevet de secouriste ou premier secours.

Caroline Mata est Coordonateur Formation JA : trouver des circonstances de leur formation : 3 stages sur l'année (se procurer le cahier des charges de la formation JA auprès de la CCA, heures, public, Besoin) (l'idée de la mise en BD des futurs formateurs de JA pour prise en charge OPCA ????)

- Aide aux Clubs possible :

Proposition de mise à dispo d'un technicien aux clubs pour un audit et aide au fonctionnement : possibilité de vente de la prestation comme le fait par exemple La Ligue Dauphiné Savoie

Ainsi, après ces débats, tous azimuts, l'AST 06 va déterminer d'un cahier des charges précis, d'une budgétisation pointue, sur cette première étape : ce dossier est dans les mains des membres du BD 06 qui lors de sa prochaine réunion, sera en capacité d'éclairer au mieux, l'AST.

Fin de la réunion, vers 16h00